

CONSEIL D'ADMINISTRATION
18 mars 2021

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **conseil d'administration** du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tenue le 18 mars 2021 en Webinaire

Présences : Madame Monic FERRON
Monsieur Daniel LAMPRON
Monsieur Daniel MARCOTTE
Monsieur David MCLAREN
Monsieur Claude N. MORIN
Madame Madeleine PAQUIN
Madame Julie-Mélissa PICARD
Monsieur Jean-Yves POITRAS
Madame Nathalie QUENNEVILLE
Madame Caroline ROY
Madame Catherine SIROIS
Monsieur Richard VALLÉE

Absences : Madame Sylvette GILBERT
Madame Ghania KHEFIF
Madame Katia QUINCHON
Monsieur Stéphane TERRAULT

Monsieur Claude N. Morin préside l'assemblée et madame Sylvianne Leclerc agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par le règlement de régie interne et débute à 9 h 05.

Le président rappelle la procédure pour la période de questions.

CA-2021-03-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de David McLaren appuyée par Richard Vallée, l'ordre du jour suivant est adopté avec soustraction du point 7.5 :

Ouverture de la séance

- CA-2021-03-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- CA-2021-03-02 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 4 février 2021
- CA-2021-03-03 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 25 février 2021
- CA-2021-03-04 Information du président
 - 4.1 Activités du président
 - 4.2 Correspondances du président
- CA-2021-03-05 Information de la présidente-directrice générale
 - 5.1 Activités de la présidente-directrice générale
 - 5.2 Réorganisation temporaire des services
 - 5.3 État de situation – pandémie de la COVID-19
 - 5.4 Suivi de la vaccination – COVID-19

- 5.5 Modification à la structure organisationnelle de la haute direction
- CA-2021-03-06 Suivi des comités du conseil d'administration
 - 6.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 6.2 Comité de vérification
 - 6.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 6.4 Comité de révision
 - 6.4.1 Révision du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de révision
 - 6.5 Comité des ressources humaines
 - 6.6 Comité des immobilisations
- CA-2021-03-07 Ordre du jour de consentement
 - 7.1 Calendrier 2021-2022 des assemblées ordinaires du conseil d'administration
 - 7.2 Déplacements des usagers en Ontario
 - 7.3 Démissions de médecins
 - 7.4 Démission et nominations d'un chef de département
 - ~~7.5 Démission au comité consultatif de Rouyn-Noranda~~
 - 7.6 Démissions et nomination au conseil d'administration

PÉRIODE DE QUESTIONS

- CA-2021-03-08 Tableau de bord du conseil d'administration
 - CA-2021-03-09 Situation financière
 - CA-2021-03-10 Plan de gestion des risques 2021-2022 en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle
 - CA-2021-03-11 État de situation des ressources humaines
 - CA-2021-03-12 Présentation de la trajectoire des mises sous garde
 - CA-2021-03-13 Suivi des projets d'infrastructure
 - CA-2021-03-14 Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM), volet équipement non médical et mobilier – triennat 2021-2024
 - CA-2021-03-15 Affaires diverses
- Lieu et date de la prochaine assemblée
 Levée de la séance
 Période de questions pour les médias
 Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-03-02 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 FÉVRIER 2021

RÉSOLUTION

CA-2021-19 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 4 février 2021

 Sur PROPOSITION de Julie-Mélissa Picard, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 4 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-03-03 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 FÉVRIER 2021

RÉSOLUTION

CA-2021-20 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 25 février 2021

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Richard Vallée

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 25 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-03-04 INFORMATION DU PRÉSIDENT

4.1 Activités du président

Dépôt des activités du président pour la période du 30 janvier 2021 au 12 mars 2021.

4.2 Correspondances du président

Dépôt des correspondances du président reçues depuis le dernier conseil d'administration du 4 février dernier.

CA-2021-03-05 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

5.1 Activités de la présidente-directrice générale

Dépôt des activités de la présidente-directrice générale pour la période du 30 janvier 2021 au 12 mars 2021.

5.2 Réorganisation temporaire des services

La période de réorganisation temporaire s'est terminée le 12 mars dernier. Une trentaine d'infirmières sont retournées dans leur service respectif et une vingtaine sont demeurées en affectation au sein des services essentiels. Deux chantiers sont toujours en cours, soit les services en soutien à domicile et les services de santé publique afin de confirmer les trajectoires révisées. Mme Roy souligne que la précarité des ressources demeure et que la période estivale à venir et la présente intensification de la vaccination augmentent la pression sur les équipes. Une réduction des activités pourrait donc être mise en place.

5.3 État de situation – Pandémie de la COVID-19

La situation est sous contrôle en région, mais la divulgation de nouveaux cas chaque jour témoigne que le virus est bien implanté partout en région. La région compte actuellement un nombre de 121 nouveaux cas pour la 2^e vague et 32 cas actifs. Le variant Sud-Africain a pris le dessus en région.

La région est toujours en palier orange vu la situation actuelle et que la population la plus vulnérable n'est pas encore majoritairement vaccinée.

Le respect des différentes mesures incluant de ne pouvoir se rassembler avec nos proches est difficile, mais il est très important de respecter les mesures.

5.4 Suivi de la vaccination – COVID-19

La réponse de la population est excellente avec un taux de participation toujours au-dessus de 85 % pour chaque groupe d'âge qui se voit offrir l'opportunité de prendre rendez-vous. Ce qui est excellent pour la région.

Présentement, il y a 14 823 personnes vaccinées et 18 000 rendez-vous confirmés jusqu'à la fin avril. L'établissement a reçu la confirmation de nouveaux plateaux de vaccins pour lesquels des cliniques sont déployées. Mme Roy confirme que lorsque les rendez-vous sont donnés c'est que la livraison de ces vaccins est confirmée.

Pour la catégorie d'âge 65 - 69 ans, plus de 6 000 personnes se sont inscrits dans la journée d'hier. La prochaine plage d'âge sera 60-64.

Le Club de curling d'Amos deviendra le centre de vaccination à haut volume de la MRC d'Abitibi dès le début avril.

Mme Roy informe les membres que le vaccin AstraZeneca n'est pas encore utilisé en région.

5.5 Modification à la structure organisationnelle de la haute direction

La démarche de réflexion est complétée avec l'obtention d'un consensus des parties concernées. Une nouvelle structure de l'encadrement supérieur est proposée et a été acceptée par le MSSS hier. Après présentation des changements à la structure proposée de la DSPEU et de la résolution du CMDP, les membres acceptent la modification suivante.

RÉSOLUTION

CA-2021-21 Modification à la structure organisationnelle de la haute direction

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2) (LMRSSS);

Attendu la vacance des postes de directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire et directeur adjoint aux affaires médicales;

Attendu la volonté de revoir la structure d'encadrement supérieur de la direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire afin qu'elle corresponde davantage à la vision de l'organisation quant aux activités et affaires médicales;

Attendu la démarche de réflexion et de consultation complétée auprès des instances concernées.

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Monic Ferron

IL EST RÉSOLU

D'adopter la modification suivante à l'organigramme de la haute direction :

- La transformation du poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire pour en faire un poste de directeur des services professionnels, de l'enseignement universitaire et de la pertinence clinique. Le poste

sera consacré au volet médical. Le volet plus opérationnel sera transféré sous une autre direction; la réflexion demeure en cours;

- Le poste actuel de directeur adjoint aux affaires médicales sera transformé en trois postes à temps partiel de directeurs adjoints aux affaires médicales, pour l'équivalent de 1 ETC. Ces postes seront sous la responsabilité du poste de directeur des services professionnels, de l'enseignement universitaire et de la pertinence clinique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-03-06 SUIVI DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Daniel Marcotte informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 25 février 2021 :

- Suivi de l'évaluation du conseil d'administration de février;
- Composition du conseil d'administration;
- Démission de M. Richard Vallée;
- Réorganisation temporaire des points de services;
- Problématique de ressources infirmières;
- Suivi du dossier de la vaccination;
- Suivi du diagnostic du climat organisationnel de la DSPEU;
- Comité consultatif de Rouyn-Noranda.

7.2 Comité de vérification

Mme Madeleine Paquin informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 3 mars 2021 :

- Plan de gestion des risques 2021-2022 en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;
- Coûts de la COVID-19;
- Déficit et utilisation de la main-d'œuvre indépendante (MOI).

7.3 Comité de vigilance et de la qualité

M. Richard Vallée informe des sujets suivants qui ont été traités lors de la rencontre du 8 mars 2021 :

- Situation des ressources pour personnes âgées;
- Rapport de Mme Julie Lahaie, commissaire aux plaintes et à la qualité des services, Suivi des visites de vigie dans les RI-RPA ET CHSLD;
- L'accès aux dossiers des usagers.

Les membres sont préoccupés par l'augmentation des cas de négligence dans les résidences pour personnes âgées qui sont dénoncés dans les médias. Mme Roy précise que si des situations de négligence ou de maltraitance sont déclarées ou suspectées; des actions seront immédiatement entreprises et qu'un suivi est assuré continuellement avec les différentes résidences.

7.4 Comité de révision

M. Daniel Lampron souligne que ça va beaucoup mieux au niveau du fonctionnement du comité. Le traitement de tous les dossiers est prévu à l'agenda. Le respect des délais est au cœur des préoccupations des membres du comité. Ce suivi sera assuré auprès du président du CMDP.

M. Lampron informe que le règlement a été revu dans son entièreté en collaboration avec le Service du contentieux et le Bureau de la commissaire aux plaintes et à la qualité des

services. C'est à l'unanimité que les membres remercient Mme Sylvianne Leclerc pour son laborieux travail dans cette révision. Le règlement fera l'objet de modèle pour d'autres comités de révision en province.

RÉSOLUTION

CA-2021-22 Révision du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de révision

Attendu l'article 51 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) prévoit qu'un comité de révision doit être constitué par le conseil d'administration qui en détermine les règles de régie interne;

Attendu l'article 51 du Règlement de régie interne du conseil d'administration qui stipule que les règles de fonctionnement du comité de révision peuvent être déterminées par un règlement à faire adopter par le conseil d'administration de l'établissement;

Attendu l'adoption du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de révision au conseil d'administration du 25 octobre 2018 (CA-2018-94);

Attendu que les nombreux ajustements de fonctionnement du comité ont suscité l'obligation de faire une révision du règlement;

Attendu que cette révision s'est aussi inscrite dans une démarche de consultations auprès du Service du contentieux de l'établissement et du Bureau de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Jean-Yves Poitras

IL EST RÉSOLU

D'adopter le Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de révision révisé du Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Comité des ressources humaines

M. Claude Morin informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 15 mars 2021 :

- Structure d'encadrement de la DRHCAJ;
- Réorganisation des soins infirmiers;
- Suivi du diagnostic de climat organisationnel de la DSPEU;
- Suivi de la campagne de vaccination;
- Suivi du tableau de bord de la DRHCAJ;
- Présentation du Plan d'attraction de la main-d'œuvre;
- Semaine d'actions contre le racisme.

Mme Roy ajoute une précision que les cadres font régulièrement plus de 35 heures par semaine et n'ont pas accès au temps supplémentaire sauf en situation exceptionnelle comme la situation actuelle de pandémie.

7.6 Comité des immobilisations

M. Jean-Yves Poitras informe des sujets suivants qui ont été traités à la rencontre du 16 mars 2021 :

- Tous les projets sont en planification ou exécution;

- Coûts des projets en lien avec l'augmentation de matériaux depuis le début de la pandémie;
- Difficulté à faire accepter tous les futurs projets par le MSSS qui a investi énormément dans la pandémie;
- Suivi de certains dossiers en cours, dont la résonance magnétique et les maisons des aînées.

M. Poitras est fier des équipes et de leur performance.

Mme Roy apporte des précisions quant au financement des futurs projets.

CA-2021-03-07 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

7.1 Calendrier 2021-2022 des assemblées ordinaires du conseil d'administration

RÉSOLUTION

CA-2021-23 Adoption du calendrier 2021-2022 des assemblées ordinaires du conseil d'administration

Attendu l'article 9.1 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue concernant le calendrier des rencontres du conseil d'administration;

Attendu la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique (CGE-2021-04).

Sur PROPOSITION de Nathalie Quenneville, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'adopter le calendrier 2021-2022 des assemblées ordinaires du conseil d'administration, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Déplacements des usagers en Ontario

RÉSOLUTION

CA-2021-24 Déplacements des usagers en Ontario

Attendu la circulaire ministérielle 2009-005 01.01.40 Politique de déplacement des usagers et ses annexes qui prévoit les différentes directives applicables lors du déplacement des usagers;

Attendu la Politique déplacement des usagers, adoptée par le conseil d'administration le 19 mars 2020 (CA-2020-30);

Attendu que des usagers doivent se déplacer en Ontario pour y recevoir des soins de santé;

Attendu que ces déplacements occasionnent des frais de déplacement et de séjour;

Attendu que des démarches sont en cours afin de conclure une entente permettant de définir et encadrer les services offerts et les modalités d'accès par des établissements et cliniques partenaires en Ontario pour une partie de la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

Attendu que l'accès à ces services en Ontario correspond à des besoins liés un état de santé des usagers concernés et que si ces usagers devaient se déplacer à un autre lieu en province afin de bénéficier des services requis, des frais de déplacement souvent plus importants auraient été encourus.

Sur PROPOSITION de Nathalie Quenneville, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'approuver le remboursement des frais de déplacement et de séjour des usagers devant se rendre en Ontario pour y recevoir des soins de santé, selon les mêmes mesures d'indemnisation définies au sein de la Politique de déplacement des usagers de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Démissions de médecins

RÉSOLUTION

CA-2021-25 Acceptation de démissions de médecins

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) qui stipule qu'un médecin peut cesser d'exercer sa profession dans un établissement par choix ou à la suite du non-renouvellement de sa nomination;

Attendu le processus d'harmonisation régionale associé aux renouvellements des titres et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue apportant certaines modifications au processus;

Attendu la récente Loi modifiant l'organisation de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. 0-7.2), qui a provoqué une réflexion personnelle du médecin relié à son offre de service;

Attendu l'article 255 de la LSSSS qui stipule que le conseil d'administration peut autoriser un médecin ou un dentiste à cesser d'exercer sa profession dans le centre sans préavis ou à la suite d'un préavis de moins de 60 jours s'il juge que son départ n'a pas pour effet d'affecter la qualité ou la suffisance des services médicaux ou dentaires offerts à la population desservie par le centre.

Sur PROPOSITION de Nathalie Quenneville, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission des médecins suivants :

Médecins			
RLS	Spécialité	Nom, prénom (numéro pratique)	Date d'effet de la démission - retraite
VD	Chirurgie générale	Mijangos-Pelaez, Jose Lorenzo (1-96395)	2 février 2021
LS	Psychiatrie	Ferhat, Ferroudja (1-00392)	31 mars 2021 (retraite)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Démission et nomination de chefs de département

RÉSOLUTION

CA-2021-26

Acceptation de démission et nomination de chefs de département

Attendu que le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE, c S-5. r.5) présente au chapitre VI les modalités attendues au plan d'organisation clinique;

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accepté dans son entièreté le Plan d'organisation clinique – volet départements spécialisé et volet médecine de famille du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue en date du 20 novembre 2015;

Attendu que le Plan d'organisation clinique – volet départements spécialisé et volet médecine de famille a été adopté au conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue le 8 décembre 2015 (CA-2015-18);

Attendu que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a recommandé la candidature visée (#21-29);

Attendu que les chefs de départements sont nommés pour une période de quatre ans;

Attendu que les nominations doivent être approuvées par le conseil d'administration avant d'entrer en vigueur.

Sur PROPOSITION de Catherine Sirois, appuyée par Nathalie Quenneville

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission du chef de département de pédiatrie :
- Dre Louise Perreault.

Et **d'accepter** la nomination intérimaire du médecin suivant à titre de chef de département de pédiatrie:
- Dr Godefroy A Cardinal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Démissions et nomination au conseil d'administration

RÉSOLUTION

CA-2021-27

Acceptation de démissions et nomination au conseil d'administration

Attendu l'article 153 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) concernant la démission d'un membre de conseil d'administration;

Attendu la lettre de démission de M. Richard Vallée en date du 5 février 2021;

Attendu la lettre de démission de Mme Monic Ferron en date du 9 mars 2021;

Attendu la désignation de Mme Carole Bédard par le comité des usagers de l'établissement par résolution (CUCI-2021-04).

Sur PROPOSITION de Nathalie Quenneville, appuyée par Catherine Sirois

IL EST RÉSOLU

D'accepter la démission de M. Richard Vallée à compter du 11 juin 2021 et celle de Mme Monic Ferron à compter du 25 mars 2021;

Et **d'accepter** la nomination de Mme Carole Bédard comme représentante du comité des usagers, au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Morin rappelle le fonctionnement de la période de questions.

Question :

De M. Jean-Sébastien, président de la FIQ CISSS-AT souligne la dernière signature de la convention collective versus la situation actuelle d'exercice, l'absence de suivi du ministère au Rapport Gagnon et des instances politiques de la région et demande au conseil d'administration comment il se positionne devant cette crise et s'il est disposé à devenir un allié par résolution. Il procède à la lecture de ladite résolution.

M. Morin : Il mentionne que la situation est critique en région pour les ressources infirmières et que l'établissement se dirige vers un point de rupture. Le fait de travailler main dans la main ne sera pas suffisant. Il s'engage à s'asseoir dans les prochains jours afin de prendre une décision à ce sujet et plus qu'une résolution. Il veut s'entretenir avec les instances politiques, car cette situation concerne toute la région. Malgré toutes les mesures mises en place, la situation ne s'améliore pas. Le président souligne vouloir une intervention commune de l'ensemble des instances de l'Abitibi-Témiscamingue qui tient compte des particularités territoriales et régionales.

M. Blais remercie le conseil et il va attendre le suivi du CA.

La PDG : Mme Roy souligne l'engagement du CA de l'établissement non seulement pour une saine gouvernance, mais pour s'assurer que l'organisation puisse remplir ses obligations et répondre aux attentes de la population en santé et services sociaux.

Elle souligne que c'est ensemble que nous travaillons pour trouver des solutions. « Ensemble », allant plus loin que les membres de l'organisation et les relations avec le syndicat, mais aussi avec la communauté, les élus et tous les acteurs qui peuvent contribuer à la mise en place de solutions. Elle mentionne l'importance qu'elle porte à la consolidation des équipes de travail à rendre et surtout à garder les services en région.

CA-2021-03-08

TABLEAU DE BORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Annie Carrier présente le suivi des indicateurs du tableau de bord de gestion du conseil d'administration. M. Morin souligne que malgré la situation de pandémie les indicateurs montrent une bonne amélioration.

M. Morin remercie Mme Carrier et souligne que malgré la situation, l'établissement reprend le dessus pour plusieurs indicateurs qui s'améliorent pour le bien-être de la population.

Mme Roy souligne que malgré la pénurie, l'établissement a maintenu ses services à la population. La réorganisation temporaire a permis d'avoir ces résultats. Elle mentionne que les données du temps d'attente en imagerie médicale sont liées à une augmentation des demandes de service en imagerie médicale.

CA-2021-03-09 SITUATION FINANCIÈRE

Mme Blier informe que le montant du déficit est actuellement à 21 M\$ à la période 11, dont un montant de 14 M\$ causé par l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante. Nonobstant cette situation, l'établissement serait à 6.8 M\$ et non 21 M\$.

CA-2021-03-10 PLAN DE GESTION DES RISQUES 2021-2022 EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE

RÉSOLUTION

CA-2021-28 Plan de gestion des risques 2021-2022 en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle

Attendu que la *Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle* vise les objectifs suivants :

- Assurer l'existence d'un processus structuré et uniformisé permettant de détecter, d'analyser, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques de corruption et de collusion découlant des activités des processus de gestion contractuelle;
- Préciser les composantes d'un plan de gestion des risques de corruption et de collusion;
- Définir les rôles et responsabilités des différents intervenants dans la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;
- Définir les mécanismes de la reddition de comptes;
- Déposer le plan de gestion des risques 2021-2022 en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle pour le 31 mars 2021.

Attendu que le Plan de gestion des risques 2021-2022 en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle a été déposé à la rencontre du comité de vérification du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue le 9 mars 2021;

Attendu que le présent Plan de gestion des risques 2021-2022 en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle doit légalement être adopté au 31 mars 2021 par le conseil d'administration.

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Daniel Lampron

IL EST RÉSOLU

D'adopter le Plan de gestion des risques 2021-2022 en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-03-11 ÉTAT DE SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Sylvie Latulippe présente l'état d'avancement de l'implantation de la centrale de recrutement incluant un tableau de bord du suivi. Elle poursuit avec des données du programme "Je contribue", dont 634 candidatures reçues pour 176 embauches. Plus de 77 suivis sont attendus pour de futures embauches.

Mme Roy ajoute être impressionnée par l'envergure de suivi requis en lien avec le nombre important de candidatures que l'établissement reçoit.

CA-2021-03-12 PRÉSENTATION DE LA TRAJECTOIRE DES MISES SOUS GARDE

Mme Marianne Gagnon-Bourget se présente et introduit Me Marie-Andrée Dubois qui poursuit par la présentation du processus de mises sous garde en établissement.

Trois types de gardes sont possibles dont la garde préventive, la garde provisoire et la garde régulière qui ont pour objectifs de prévenir la survenance ou la répétition d'un danger attribuable à un état mental altéré et non de soigner contre le gré.

Me Dubois donne l'historique des changements législatifs qui ont apporté des modifications des processus au sein des établissements, dont l'adoption du protocole de garde en 2019, la formation sur ce protocole aussi en 2019 et la mise en place de formulaires obligatoires.

Elle poursuit en expliquant les responsabilités des différentes instances concernées dont la Direction des services professionnels (DSP), le Service du contentieux, les équipes cliniques de diverses directions, la présidente-directrice générale et le conseil d'administration.

CA-2021-03-13 SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

M. Stéphane Lachapelle fait le suivi de l'état d'avancement des projets d'infrastructure de l'établissement suivants en date du 3 mars 2021 :

- Aménagement du Centre de soins ambulatoire à Rouyn-Noranda;
- Agrandissement et réaménagement de l'Hôpital de Ville-Marie;
- CHSLD de Macamic;
- Centre régional de cancérologie à Rouyn-Noranda;
- PFT de l'urgence et du bloc opératoire de l'Hôpital d'Amos;
- IRM à l'Hôpital d'Amos;
- Mise aux normes des salles blanches de l'Hôpital d'Amos;
- Pharmacie de l'Hôpital de Ville-Marie;
- Aménagement du Centre de soins ambulatoires à La Sarre;
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) d'Amos;
- Maisons des aînés à Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Palmarolle;
- PFT de l'Hôpital de Val-d'Or – GMF-U;
- Centralisation des cuisines CH-CJ-MDA.

CA-2021-03-14 PLAN DE CONSERVATION DE L'ÉQUIPEMENT ET DU MOBILIER (PCEM), VOLET ÉQUIPEMENT NON MÉDICAL ET MOBILIER – TRIENNAT 2021-2024

M. Hans Carignan présente du plan et en recommande l'adoption.

RÉSOLUTION

CA-2021-29 Adoption du plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM), volet équipement non médical et mobilier – triennat 2021-2024

Attendu que la quote-part du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour le Plan de conservation des équipements et du mobilier (PCEM), volet équipement non médical et mobilier, de l'exercice budgétaire 2021-2022, est de 1 705 283 \$;

Attendu que l'établissement doit déposer son plan de conservation de l'équipement et mobilier, volet équipement non médical et mobilier 2021-2024;

Attendu que le PCEM a été préparé en tenant compte des priorités de l'établissement;

Attendu que le nouveau cadre de gestion, annexe de la circulaire 2019-019 n'exige plus l'approbation des plans triennaux par le conseil d'administration d'un établissement et que seule l'approbation par la présidente-directrice générale est requise.

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Julie-Mélissa Picard

IL EST RÉSOLU

D'approuver le plan de conservation des équipements et du mobilier (PCEM), volet équipement non médical et mobilier pour le triennat 2021-2024, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

Et **d'autoriser** la présidente-directrice générale, madame Caroline Roy, à signer la lettre d'approbation, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2021-03-15 AFFAIRES DIVERSES

Départ de Mme Monic Ferron : Le président remercie publique Mme Ferron pour ses nombreuses années d'implication au conseil d'administration et lui souhaite une bonne continuité.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée aura lieu le 29 avril 2021 en Webinaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Monic Ferron

IL EST RÉSOLU

De lever la séance à 11 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Caroline Roy,
secrétaire

Claude N. Morin,
président

Adopté le 29 avril 2021